

Л 63
774

УНИВ. БИБЛИОТЕКА
Р. И. Бр. 12874

FRANÇOIS LAURENTIE

SUR UN PORTRAIT INÉDIT

DE

NAUNDORFF

(1832)

« Portroit d'un des Louis XVII. »
(Charles X.)

EXTRAIT DU *CORRESPONDANT*
(25 MARS 1911)



PARIS

EUGÈNE FIGUIÈRE ET C^{ie}, ÉDITEURS,
7, RUE CORNEILLE, 7

—
1911

SUR UN PORTRAIT INÉDIT DE NAUNDORFF

(1832)

« Portrait d'un des Louis XVII »
(Charles X).

En avril 1832, Naundorff, sorti de prison depuis quatre ans à peine, et horloger à Crossen (Prusse, province de Brandebourg), ne tenait déjà plus en place. Il avait, depuis quelques mois, révélé son existence aux gazettes et trouvé en France : 1° un complice, Tort de la Sonde, « forçat libéré »¹ et qui prétendait tenir de son oncle de vagues renseignements sur l'évasion; 2° une incroyable dupe, Albouys, ex-magistrat à Cahors et fils de conventionnel, donc légitimiste ultra. De plus, son premier cornac, Pezold, commissaire de justice à Crossen, s'était chargé de dépouiller (dans tous les sens du mot) le dossier de ses procès, en même temps que de claironner à tous les monarques et ambassadeurs les prétentions qui, un beau jour, en 1824, près de trente ans après la mort de Louis XVII, étaient venues à son client.

Les démarches de Pezold avaient obtenu, d'ailleurs, le succès qu'on devine. Il est même amusant, — aujourd'hui où l'opinion favorable de la Hollande est officiellement invoquée, — de signaler la réponse du ministre des Pays-Bas près la cour de Prusse : « L'ambassadeur des Pays-Bas, dit Pezold, me rendit la notification avec ces paroles que rien ne justifie : que c'étaient des bêtises déjà connues de lui. » Les autres réponses étaient à l'avenant.

Mais Naundorff a toujours eu « de l'estomac » et n'en était déjà plus à un ironique congé près.

Donc, au mois d'avril 1832, il songeait plus que jamais à rentrer dans son héritage, à envahir la France, à couper la gorge au coq de Louis-Philippe ou à le faire chanter. Et il rédigeait pour le bon Albouys l'ahurissant message qui suit :

A nos amis et féaux.

Pour prévenir tout malheur ultérieur, je me trouve engagé à vous charger de faire parvenir le ci-joint [testament] le plus tôt possible à

¹ Voir Alfred Bégis, *Louis XVII*, p. 59.



son adresse. Ma volonté y est contenue et je regarderai comme ennemis déclarés de la patrie tous ceux qui voudraient s'y opposer. Que les desseins que j'y montre prouvent à mes persécuteurs que je ne me tais pas par crainte, mais parce que j'aime ma patrie. J'espère que je ne serai pas obligé de les nommer. Pour vous, Monsieur, qui êtes certainement un vrai ami de la patrie, je vous invite à donner connaissance de ma volonté au gouvernement. Ne faites plus de recherches, l'avenir va informer toute la France que le malheureux qui a été persécuté d'une manière inouïe n'a jamais cessé d'être Français. Pour qu'il ne résulte de là aucun danger pour les personnes chères à votre cœur, il est remis à votre disposition de faire parvenir ma résolution aux représentants de la France en employant les moyens que les lois permettent et, si on l'exige, je suis prêt à présenter à un tribunal de ma patrie les preuves les plus incontestables de mon identité, si cela se peut faire sans troubler la tranquillité de la France.

Pendant le temps que vous n'avez pas reçu de lettre, j'ai fait une grande perte. M. Pezold, mon mandataire, attaché très ardent à mes intérêts, est mort le 16 mars de cette année¹. C'est une cruauté de mon destin qui m'a enlevé cet ami vrai et sincère. Toutes nouvelles que vous voudriez bien me donner me parviendront sûrement sous l'adresse : à M. Gaebel, à Crossen.

Agréez les sentiments de ma plus grande considération,

LOUIS-CHARLES,
Duc de Normandie².

Cette lettre est d'un fou qui n'est pas bête : Naundorff, dont la conscience n'était pas immaculée et dont les avatars fourniraient matière à vingt romans d'aventures, Naundorff connaissait les hommes et n'ignorait pas qu'une certaine incohérence fastueuse les effare et leur plaît. (Aussi ira-t-il plus tard jusqu'à converser sans rire avec un archange, jusqu'à fonder une religion : et sa mégalomanie croissante de visionnaire très pratique ne diminuera pas le nombre de ses croyants. Comme l'entêtement est humain, il en compte plus que jamais aujourd'hui, sans doute parce que Grégoire XVI lui a solennellement dénié son titre³, parce que le comte de Chambord l'a appelé « un des faux Louis XVII⁴ », parce que les plus chauds de ses « historiens » ont cru devoir commettre, pour le défendre, des faux historiques désormais indiscutables, parce qu'enfin l'une des commissions du Sénat actuel a pris en main la cause de cette « légitimité » singulière).

¹ Ni Naundorff ni les naundorffistes ne parlaient encore de mort subite ou d'empoisonnement. Peu à peu, un assassinat leur parut utile et, par suite, évident.

² Lettre inédite. Bibliothèque de Cahors, manuscrits Albouys, t. I, p. 93.

³ *Illius perdit hominis qui falso se Normanniæ ducem jactat*, « cet homme perdu qui se vante faussement d'être le duc de Normandie » (Bref de Grégoire XVI, à l'évêque de Bayeux, 8 novembre 1843).

⁴ *Journal inédit*, 13 février 1874.

Ainsi, Naundorff, rusé psychologue, disait dès 1832 beaucoup de « bêtises » pour gagner beaucoup de partisans. Dût-il débiter comme antérieurement des erreurs grossières et accablantes pour lui¹, il présageait bien que ces bévues passeraient, entraînées dans le fleuve des mystifications et de la rhétorique mystique. Il parlait donc avec entrain, lançait pour la France un manifeste cacheté « par un dauphin couronné », cédait par testament le trône à Henri V, sous la condition de pardonner aux prisonniers politiques et de faire cesser quelque temps les contributions sur le pain, le sel et la viande, etc. Il faisait, en un mot, mille folies qu'Albouys, parfois inquiet, croyait généralement royales.

Tant y a qu'en juillet 1832, notre prétendant, qui ne parlait guère que le patois saxon et « l'argot des voleurs »², se disposait à partir. Mais le 18 de ce mois, il demeurait toujours à Crossen. C'est du moins ce qui ressort de l'en-tête d'une lettre écrite par lui au rédacteur en chef de la *Comète*, journal de Leipsick, et insérée dans le n° 132 de la troisième année, à la date du 1^{er} août. Cette lettre débute ainsi : « Crossen, 18 juillet 1832. » Il semble même que Naundorff n'eût pas encore quitté les rives de l'Oder le 26 juillet suivant.

Mais le 28 octobre, une missive (où, d'ailleurs, était parlé le langage le moins équivoque de la plus pure escroquerie) partait de Genève pour Cahors, la ville d'Albouys l'ingénu : « Je suis depuis deux mois dans la Suisse », lui disait Naundorff. Depuis deux mois, c'est-à-dire depuis le 28 août environ.

Rien n'est moins prouvé cependant que cette date d'arrivée en Suisse. La seule chose qu'on sache positivement par une lettre de quête inédite envoyée par « Jeanne Naundorff »³ à Charles X qui, se rendant d'Ecosse à Prague, passait par Francfort-sur-l'Oder, voisin de Crossen, c'est que, le 18 octobre, *il* était « absent ». Mais on ignore la date exacte de son départ. Portons-la donc, pour lui faire plaisir, à quatre semaines et demie

¹ En 1825, Naundorff ignorait encore que Louis XVI avait été guillotiné et, dans le récit dit de Brandebourg, signé par lui « Ludewig Burbong » (*sic*), racontait qu'il avait quitté la France « avec son père » et qu'il avait ensuite passé dix ans avec lui. En 1831, dans le récit dit de Crossen, il donnait au dauphin, dont les cheveux étaient d'un incontestable blond, des boucles « brun noir ».

² Interrogatoire du 18 avril 1825. (Voir l'article de Gustave Bord dans la *Libre Parole* du 15 mars 1911.)

³ C'était la femme de Naundorff. Fille d'un fabricant de pipes, elle était née Einert. Depuis quelques années, les naundorffistes l'ont anoblie. Dans les généalogies de la « branche aînée des Bourbons » (*sic*), elle porte désormais le nom de Einert de Havelberg. Elle avait quinze ans et huit mois quand elle épousa l'horloger de Spandau, lequel se donna alors quarante-trois ans, c'est-à-dire dix de plus que le dauphin.

avant le 28 août ¹. S'il fallait en croire ce « menteur impudent » et concilier ses différents textes, il aurait eu le temps, dans ces quatre ou cinq semaines, de faire le trajet Crossen-Dresde-Paris-Nantes-Paris-Genève. C'est, en effet, cet itinéraire qu'il se fixe rétrospectivement dans une lettre de 1833 à l'empereur d'Autriche (dossier Albouys, t. I, p. 131), où il prétend qu'il est allé avertir la duchesse de Berry des dangers qui la menaçaient... Car, une fois pour toutes, il est bon de savoir que, selon Naundorff, c'est Naundorff seul qui faisait tout en Europe : c'est lui, par exemple, qui avait donné à Charles X l'ordre de quitter l'Angleterre.

Seulement, on lui avait joué le tour pendable de faire passer le même Charles X à Francfort, au moment précis où son infortuné *neveu* ne résidait plus à Crossen. C'était à n'y rien comprendre ! Naundorff tenait les rênes de tous les empires : on le dupait pourtant.

Il allait se venger en faisant tenir à « l'oncle » détrôné une preuve décisive : son portrait.

*
* *

Tel est l'homme, dans les derniers mois de 1832 : il est volontairement fou, il s'autosuggestionne pour escroquer en sûreté de conscience, il se façonne, se retouche, s'exerce au style de la diplomatie et des proclamations, prend des attitudes sibyllines et napoléoniennes, empile avec audace des mensonges incohérents, accuse, commande, flatte, injurie, étonne par sa ténacité d'aigrefin impérieux, par son lâchez-tout de casse-cou qui n'a rien à perdre et par son toupet colossal.

Au physique, ce qu'on sait de plus net ou de plus caractéristique, — et par lui-même, — c'est qu'il a les cheveux bruns tirant sur le noir, drus et frisottés, presque crépus. Or, de semblables cheveux en tire-bouchons, on les a depuis sa naissance ou on ne les a jamais. C'était donc une maladresse suprême pour Naundorff de s'attribuer cette nature de cheveux et de les qualifier, dans le plus lointain passé, de noirs, ceux du jeune dauphin ayant été caractérisés par leur teinte blonde et leurs ondulations lentes... Mais la maladresse était commise. Lorsque, le 9 mai 1831, le conseiller du tribunal supérieur de l'arrondissement, Hirschfeld, avait fait sommation à l'horloger de Crossen, repris le justice, de comparaître le jour même devant le tribunal pour s'expliquer sur ses prétentions au nom qu'il réclamait, le pseudo-

¹ « Je partis dans les derniers jours de juillet 1832 », a-t-il écrit lui-même à François I^{er}, empereur d'Autriche. — Il aurait pu, d'ailleurs, parler à S. M. des inquiétudes que lui donnait la police prussienne. Elles ne furent pas étrangères à son exode : on commençait, en effet, à le trouver encombrant.

Louis XVII avait dû rédiger un récit autographe de ses aventures. On y lisait : « Les boucles *brun noir* (*die schwarzbraunen Locken*) qui pendaient agréablement sur mes épaules ne poussèrent jamais plus, mais ma chevelure se roula par la suite touffue et serrée. » *Brun noir*, c'est dit. Et c'est si bien dit, le texte est si cruellement embarrassant, la maladresse de Naundorff si désastreuse, que, des deux versions naundorffistes, — également honnêtes, — l'une s'est résolue à supprimer nettement l'épithète, l'autre a jugé préférable et plus consciencieux d'y substituer le terme châtain clair¹.

*
* *

Quand on connaît ces habitudes de « truquage », on ne saurait se juger trop heureux de pouvoir étudier la question de la « ressemblance » sur un portrait authentique² de Naundorff remontant à 1832, c'est-à-dire à l'époque même où le faux dauphin se détermine à quitter sa femme et ses quatre enfants pour aller solliciter en France le témoignage de quelques bonnes âmes et de plus nombreux chevaliers d'industrie.

La miniature, dont nous donnons ici la reproduction en photogravure, a été remise ou envoyée à Charles X lui-même, et est demeurée enveloppée jusqu'à ce jour dans la propre lettre de Jeanne Naundorff, que nous citons plus haut. C'est sur cette lettre que le vieux roi, d'une écriture mollement dédaigneuse, a laissé tomber ces mots indifférents : *Portrait d'un des Louis XVII*.

Portrait d'un des Louis XVII ! voilà bien l'effet que produisait alors sur la famille royale l'un des trente ou quarante *héritiers de Louis XVI*. La légende a, depuis lors, prodigieusement grossi les incertitudes des princes sur le point de la « survivance ». Charles X se souciait « des Louis XVII » autant que de cela !

Ajoutons que le portrait, enveloppé dans une lettre d'octobre 1832, est bien de 1832 ou, tout au plus, de janvier 1833. A l'époque de son séjour en Suisse, Naundorff avait, en effet, des portraits à distribuer. Il se posait déjà en roi :

J'ai abandonné ma femme et mes enfants, écrivait-il, pour sauver mes amis et tout, qui seraient perdus à jamais sans moi. Ainsi, je viendrai sauver la France à quelque prix que ce soit³. J'ai eu beaucoup de peine à m'y résoudre, car je n'ai pas de quoi, mais Dieu me conduira. Je viendrai.

LOUIS-CHARLES⁴.

¹ Voir l'article de M. Gustave Bord dans la *Libre Parole* du 20 février 1911.

² Et fourni par lui-même.

³ Charmant, ce mot.

⁴ *Inédit*. Manuscrits Albouys, t. I^{er}, p. 108.



Cette lettre porte la date du 4 février 1833. Deux jours après sa réception, arrivait de Berne à Albouys « un portrait magnifique qu'il supposa être celui de son client », et qui l'était en effet. Peut-on, dès lors, penser que l'obscur ex-magistrat de Cahors ait été servi avant le roi de France? Le portrait que contient, aujourd'hui encore, la lettre chiffonnée de M^{me} Naundorff est donc manifestement contemporain de cette lettre (fin de 1832) ou l'a suivie de fort peu. Quelques mois plus tard, dès l'époque de son arrivée à Paris (mai 1833), Naundorff n'aurait plus eu la candeur de se laisser donner cette tête-là. Nous le verrons bien.

L'authenticité du portrait n'est, d'ailleurs, pas plus douteuse que sa date. M. le duc de Blacas, qui le possède, le tient de son grand-père à qui, sans doute, Charles X, peu collectionneur de ces riens, l'avait, sur l'heure, abandonné, avec la lettre mendicante de Jeanne Naundorff¹.

C'est une jolie peinture sur peau de cygne, doublée de carton. Facture allemande ou suisse, mais grande finesse de touche. Les couleurs sont plutôt juxtaposées que fondues : le bas du visage, en particulier, se compose de petits points ou petits traits accolés et dont les teintes sont nettement différentes (procédé bien connu des peintres modernes). Le fond est verdâtre. Le visage ressort admirablement. On se demande quel banquier aida Naundorff, alors pauvre comme Job, à indemniser l'auteur de ce morceau vraiment remarquable. Mais il trouva en Suisse (à Berne), des hôtes relativement généreux. Peut-être aussi Tort de la Sonde, — ou quelque autre lanceur de l'affaire, — avait-il, dès 1832, signalé à un courtier marron la qualité de l'opération, ou, tout uniment, taxé une douairière²...

*

**

Bref, cette miniature est, pour l'histoire de Naundorff et pour l'histoire en général, du plus haut intérêt.

D'abord, on n'en connaît pas de plus ancienne. C'est donc là que nous devons retrouver les traits de notre héros le moins altérés par l'âge. C'est là aussi que, de toute évidence, la sincérité est le moins contestable. Faite hors de France, les souvenirs nationaux ont dû impressionner beaucoup moins fortement son auteur.

Mais elle n'est pas, pourtant, elle ne peut pas être d'une sincé-

¹ J'exprime ici toute ma gratitude à M. le duc de Blacas qui a bien voulu m'autoriser à reproduire ce précieux document. Il en sera fait prochainement un tirage à *petit nombre* en photogravure de couleurs.

² La miniature, de forme ovale, mesure 107 millimètres de hauteur et 83 de largeur, soit 4 pouces et 3 pouces 3 lignes du « pied du Rhin ».





NAUNDORFF EN 1832
d'après une miniature appartenant à M. le duc de Blacas.

(Photographies de Bertin et C^{ie}.)



NAUNDORFF EN 1834-35

d'après le portrait de Lecourt gravé par Scriven au frontispice
de l'*Abbrégé des Infortunes* (Londres, 1836).

rité absolue ou totale, — et c'est là le point important. Ce premier portrait doit être déjà, à sa manière, un portrait faux. La tête et l'attitude de Naundorff y visent déjà à être une tête et une attitude royales. En d'autres termes, nous avons sous les yeux le plus lointain essai de déformation que nous connaissions, et le plus gauche, le plus allemand. Tout ce qu'on a pu faire outre-Rhin pour transformer Naundorff en roi et en Louis XVII, c'est de le donner tel qu'il est là, avec ses bajoues, sa grande bouche, sa figure hexagonale, ses petits yeux, ses cheveux crépus... et noirs, etc., etc. On n'a pas pu lui enlever cela, on ne l'a pas osé encore, ou plutôt on n'y a pas pensé. C'est plus tard qu'on y songera.

A cette heure, on songe surtout à la pose, à l'air mélancolique et crâne, à la redingote de velours vert posée pour la première fois sur le torse de cet ouvrier allemand. On utilise habilement les souvenirs de Bonaparte pour dissimuler sous l'habit quelque grosse patte d'horloger dans les veines de laquelle ne coulait point de sang bleu.

Examinons donc en détail ce monument heureusement naïf et les renseignements qu'il peut fournir sur l'aspect de Naundorff à la fin de 1832.

Nous contemplons un Prussien criant. Naundorff a la tête forte, le front assez haut et dégarni, le crâne en pointe, les joues larges et un peu flasques, un double menton, une bouche très fendue et assez nettement dessinée, la lèvre inférieure tombante. Ses oreilles sont démesurées, son nez, qui n'est ni Bourbon, ni Habsbourg, paraît, aux ailes, d'une largeur considérable. Ses yeux, normalement écartés, sont fort peu ouverts et petits (surtout l'œil droit) et d'ailleurs assez vifs. Leur teinte est d'un bleu à peine tirant sur le gris. Quant aux sourcils, Naundorff les a très arqués, surtout celui de l'œil droit (qui, dans tous ses portraits, forme un véritable accent circonflexe). Enfin, les cheveux, — l'argument le plus accusateur contre son identité prétendue, — les cheveux frisent presque comme ceux d'un nègre. Et ils sont noirs, d'un noir blanchissant ou grisonnant, mais enfin noirs, indéniablement noirs. Les « côtelettes », telles qu'on les portait alors, ne donnent pas d'indication particulière. Et je ne vois plus guère à signaler dans le visage que le teint qui est rouge, presque rouge brique, et la fossette du menton. Répétons-le : c'est une tête d'Allemand. Le peintre s'est appliqué, sans doute, à y projeter quelque distinction et à la rajeunir. Il est, d'ailleurs, possible que le regard et la pose de Naundorff aient eu habituellement cette espèce d'insolence ou d'assurance, de même que ses épaules, comme celles de son portrait, semblent avoir été tombantes.



En somme, on trouve dans cette miniature assez de traits identiques à ceux que les peintres et graveurs prêteront ensuite à Naundorff pour que l'identification ne soit pas contestable. Mais on y relève aussi assez de détails caractéristiques, qui manqueront plus tard, pour que le maquillage postérieur devienne évident. Ainsi, la gravure de Scriven, que nous reproduisons également et qui, exécutée d'après le portrait de Lecourt, figure au frontispice de l'*Abrégé des infortunes du dauphin* (Londres, 1836), montre bien, chez Naundorff, ce front découvert et pointu, ce sourcil arqué, ces cheveux aux frisures crépues, ce menton à fossette, ces yeux petits (quoique un peu plus grands). Mais le visage est devenu plus français, plus aristocratique, plus fin. Le nez, maintenant, se fait presque mince, l'œil fixe a pris de la majesté, les ailes du nez sont beaucoup moins fortes, la bouche se rétrécit. Nous n'avons plus affaire au fils d'un marchand de chevaux allemand¹. Naundorff ne ressemble plus à un lourdaud cabotin de barrière, mais à un acteur de théâtre subventionné. Où est l'escroc vulgaire de province ou de frontière, opérant tout seul? Saluez, messieurs : voici maintenant un chef de bande, entouré « d'intrigants qui lui soufflent son rôle² ». Avant de devenir l'inventeur, qui s'occupera de balistique, Naundorff est déjà le mystique fondateur de secte, qui escompte les bénéfices de ses visions.

*
* *

Si, d'ailleurs, la première miniature de Naundorff diffère du ou des portraits de Lecourt, elle diffère bien davantage encore du visage qu'aurait eu le dauphin véritable vivant à cette époque. C'est folie pure que de trouver à cette effigie une ressemblance quelconque avec Louis XVI ou Marie-Antoinette. Il y a, de plus, impossibilité à y retrouver les traits connus de Louis XVII.

1° Louis XVII, on ne le répétera jamais trop, avait les cheveux blonds et lentement ondulés (voir les portraits de M^{me} Vigée-Lebrun, de Kucharsky, de Stroehling³, de Dumont, etc.). Naundorff a les cheveux noirs (grisonnants) et crépus.

2° Louis XVII avait de grands yeux, on peut même dire de

¹ Le véritable père de Naundorff exerçait cette profession. — Quand cet article paraîtra, l'identité réelle du faux dauphin aura sans doute été révélée par M. G. M., qui a su la découvrir. (P.-S. — Voy. le *Journal des Débats* du samedi 25 mars 1911. Naundorff s'appelait en réalité Carl-Benjamin Werg, né à Halle le 3 mai 1777.)

² Dupré-Lasale, réquisitoire de 1851.

³ Voy. dans les *Mémoires concernant Marie-Antoinette*, de Joseph Weber (Londres, 1804, t. I^{er}, p. 404-405), la gravure de Schiavonetti faite d'après ce portrait.

*) Pinet de Manteyer

très grands yeux, longs, très fendus. (Deux portraits faits au Temple, que possède M. G. M., et dont l'un, tout au moins, date des derniers temps, ne peuvent laisser de doute sur ce point. La miniature de Dumont donne au Dauphin des yeux immenses.) Naundorff, au contraire, a les yeux petits, mal ouverts.

3° Louis XVII avait le nez droit et très différent sans doute de celui de Louis XVI, mais aristocratique, effilé. Naundorff a un nez vulgaire, à la fois pointu et épaté, de la forme — pour nous caricaturale — qu'on rencontre dans certains portraits de Cranach le vieux.

4° Le portrait de Naundorff ne présente à aucun degré le stigmate héréditaire des Habsbourg, presque constant chez les mâles, le prognathisme inférieur (avancement de la mâchoire inférieure). Or, dans une étude célèbre sur les caractères tératologiques des Habsbourg, le docteur Galippe a montré que si « l'étude des portraits de Louis XVII, l'examen des documents relatifs à sa santé et à l'évolution de son système dentaire nous permettent de conclure qu'il avait des anomalies dentaires, mais ne nous autorisent point à affirmer d'une façon rigoureuse qu'il était ou qu'il eût été prognathe inférieur, toutefois cela, pour les raisons exposées, est presque certain ».

On pourrait encore tirer argument du teint. De plus, le Dauphin avait les pommettes légèrement saillantes : Naundorff, point, etc., etc.¹

Lors donc que le bon « Louis-Charles » envoyait à Charles X son portrait en manière de preuve et semblait lui dire : « Considérez-moi ! Suis-je assez Bourbon ! suis-je assez Habsbourg ! suis-je assez Louis XVII ! », il remettait à « son oncle » un document décisif contre son identité prétendue. Sa miniature nous présente un Allemand qui ne rappelle en rien les races royales de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

*
* *

Aussi, quelques-uns des traits ou caractères physiques de Naundorff ont-ils, dès l'origine, visiblement tracassé ses partisans.

¹ Voy. l'article consacré par Henri Rochefort dans la *Patrie* du 12 novembre 1910 au portrait de Louis XVII par Vien (1793). « Par le teint et la couleur des cheveux, il représente le type autrichien de Marie-Antoinette ». — C'est-peut-être seulement la teinte de ses yeux que Naundorff pouvait invoquer. Et encore !... Comme, d'ailleurs, il avait les yeux bleus et les cheveux d'un noir nègre, il devait être quelque peu métis. Mais il est facile, à l'examen de tous les portraits, de constater que l'iris des yeux du dauphin était beaucoup plus développé que l'iris des yeux — du reste, asymétriques, — de Naundorff.

Solard, dans sa brochure sur *le dernier fils de France ou le duc de Normandie, fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette* (Yssingeaux, 1838), a même publié, sous le titre : « Déclaration et remarques de M. Lecourt, un des artistes les plus remarquables de Paris », une confession adorable de ce portraitiste *survivantiste*. Il faut la citer pour faire saisir sur le vif la mystique confiance du groupe :

Je fus, dit Lecourt, invité, il y a quelques mois, par M. le marquis de la Ferrière, que j'ai l'honneur de connaître depuis vingt-cinq ans, pour y faire le portrait d'un personnage éminemment distingué. Je fus présenté, et à la vue de sa physionomie, je me sentis plein de confiance pour l'auguste personne que j'avais à peindre : il portait, en effet, une de ces bonnes figures qui inspirent et qu'il suffit de voir une seule fois pour désirer de les voir toujours ; quel était ce personnage ? Le duc de Normandie que je qualifie tel, jusqu'à conviction contraire et victorieuse,

Cependant, ajoute-t-il, il hésitait à le saluer, dès le début, d'un pareil titre. Il hésitait même à le trop regarder, mais ces hésitations durèrent peu.

Je m'abstenais de fixer mon regard avec cette pénétration qui importune et même qui offense, et j'attendais d'être confirmé dans mes dispositions pour reconnaître cette noble victime... J'étais ému, et le regard doux qu'il fixa sur moi me rendit tout le calme nécessaire à l'observation. Il me tendit la main avec cette sécurité parfaite d'un homme dont la conscience et le cœur sont d'accord avec tout ce qui est bien. Son expression alors fut telle, que je me serais reproché de concevoir un doute affligeant et honteux pour lui comme pour moi.

Voilà donc désormais Lecourt croyant : Naundorff lui a donné la main, c'en est assez ! Sur ce, dit le peintre :

Dans le cours de la séance, M. de la Ferrière me dit : « Voyez comme il ressemble à Louis XVI et à Marie-Antoinette ! » J'arrêtai, avec la politesse que je devais à mes hôtes, cette effusion. Je sentais comme eux le besoin de me satisfaire par ce prodige ; mais sans répudier leurs observations, je répondis que j'avais encore besoin de faire un plus scrupuleux examen.

Et Lecourt examine, en effet. Et il ne trouve guère de ressemblance entre Naundorff et *ses parents*. « Mais à cet égard, ajoute-t-il, Louis XVIII ressemblait-il à Louis XVI, et Charles X à ses deux frères ? Non. Madame Royale ressemble à son auguste père, et le frère ne ressemble pas à sa sœur. » Faute de mieux, l'artiste en vient à concéder que « le duc de Normandie » rappelle Louis XVI « par le front et les masses charnues, et sa mère par la finesse gracieuse des traits de la physionomie » ! Mais ici, sa conscience l'arrête : « Je le répète dit-il, je ne veux abuser

personne. Ces lignes, ces masses qui ont tant de rapports ne m'en imposent point malgré leur exacte ressemblance; ce qui m'a entraîné, ce qui me captive encore, *ce sont ces pieux et dévoués témoignages qui entourent le prince*, leur grand âge, leur caractère moral, leur foi irrésistiblement acquise. »

En d'autres termes, ce n'est pas la ressemblance. Ce qui agit sur l'excellent peintre, c'est l'accent de Naundorff, c'est la confiance inébranlable de ses dupes.

Restait à faire le portrait, un portrait présentant vaguement le type Bourbon. Comme « cette belle face tranquille » ne pouvait mentir, Lecourt s'est désormais imposé « l'observation philosophique » plus que l'observation physique... Et voilà! Ses portraits de Naundorff ne sont donc pas des portraits. C'est, en somme, l'artiste lui-même qui nous le dit. — Lesdits portraits, d'ailleurs, ne rappellent même pas Louis XVII!

Quant aux principaux « témoins » de Naundorff, ils l'ont vu tel qu'il n'était pas. M^{me} de Rambaud (15 décembre 1834) « croit devoir ici affirmer par serment devant Dieu et devant les hommes qu'elle a retrouvé, le 17 août 1833, Monseigneur, duc de Normandie »... Elle ajoute : « Sa tête [dans son enfance] était forte, son front large et découvert, ses yeux bleus, ses sourcils arqués, *ses cheveux d'un blond cendré bouclant naturellement; il avait la même bouche que la reine...* C'est enfin *identiquement* le même personnage que j'ai revu, à l'âge près. »

Pauvre Marie-Antoinette!

Comparez maintenant à ce témoignage le suivant :

Le 31 janvier 1834, j'ai été appelé pour donner des soins à un monsieur qui m'a dit s'appeler Charles et être âgé de 48 ans. *Il a des cheveux noirs* qui m'ont semblé être teints¹, des yeux bleus, la face colorée, la barbe châtain et les muscles très développés. M. Charles a l'accent allemand, bien qu'il parle français²...

Oui, Naundorff avait les cheveux noirs, *schwarzbraun*, et crépus. De son propre aveu, il les a *toujours* eus noirs. Sa miniature la plus ancienne confirme ses dires inconsidérés. Et comme des cheveux ne deviennent pas crépus, il les a *toujours* eus crépus. Il n'a donc jamais été le Dauphin, dont la chevelure était blonde et ondée.

¹ Naundorff, plus âgé qu'il ne se disait alors, commençait sans doute à se trouver trop grisonnant.

² *Intrigues dévoilées*, t. III, 1^{re} partie, p. 136-138. — Le médecin qui a signé ce témoignage s'appelait P.-E. Rulx, chirurgien-interne de l'hôpital de la Pitié.

